

## RAPPORT FINANCIER 2020



Avec le soutien de :



AG2R LA MONDIALE



# RAPPORT FINANCIER 2020

Les comptes sont établis du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, soit un exercice de 12 mois.

## I – COMPTE DE RESULTAT

La clôture des comptes fait apparaître un résultat excédentaire de **5 985 euros**.

### Concernant les produits :

Les produits se montent à **43 909 euros**, en hausse de 3 632 euros par rapport à 2019.

Deux financeurs importants apparaissent en 2020, **AG2R** pour 17 000 euros (projets jardin et résidence autonomie) et le **Département de l'Isère** pour **10 000 euros** (projet résidence autonomie).

La **Métropole** nous a soutenu aussi sur le projet résidence autonomie pour **3 000 euros**.

Nous avons bénéficié d'une aide de **l'état** sur le plan de relance COVID pour **5 000 euros**.

La **campagne de dons** auprès des accordeurs fait en fin d'année dernière a permis d'obtenir **1 559 euros** via le fonds de dotation national. Un grand **merci** à tous les donateurs ! L'objectif pour les prochaines années est que nous puissions financer par nous-mêmes le fonctionnement du local, qui est le cœur de l'accorderie (environ **6 000 euros**).

La reprise sur subventions d'investissements de **2 576 euros** concerne la **cuisine** qui avait été financée par la **Métropole** et la **CAF**.

Le produit exceptionnel de **1 400 euros** correspond au paiement par le **Département** de l'Isère d'une prestation faite par l'accorderie en 2018

### Concernant les charges :

**Achats et services :** **9 837 euros** (10 823 euros en 2019)

**Salaires et charges :** **25 476 euros** (28 741 euros en 2019). La diminution correspond pour partie au chômage partiel à mi-temps de la salariée lors du premier confinement.

Il est à noter que notre bailleur ACTIS, à qui nous louons le local, ne nous applique pas le loyer intégral, ce qui correspond à une subvention de **5 300 euros** annuel.

## II – COMPTES DE BILAN

Le bilan est une photographie à une date donnée de la situation patrimoniale de l'association.

Il permet de chiffrer les moyens que met en œuvre l'association pour fonctionner (l'ACTIF) et les ressources qui permettent de les financer (le PASSIF).

Le total de l'actif et du passif se monte à **61 220 euros**, en forte augmentation par rapport à 2019.

**L'emprunt** est celui de **GAIA**, remboursable sur 4 ans à partir de 2020.

Les autres dettes concernent celle des salaires et charges, de fournisseurs, et du reversement au fonds de solidarité des accorderies du montant que nous avons perçue de la fondation **MACIF**.

Le montant important du produit constaté d'avance concerne **20 000 euros d'AG2R** pour l'investissement des bacs du projet jardin et de **16 304 euros** concernant l'investissement de la **cuisine**.

La trésorerie en fin d'année se monte à **47 510 euros, en forte hausse**.

### Conclusion

L'accorderie est complètement **dépendante** des financements extérieurs. Grâce à **AG2R**, le **département** de l'Isère et la **Métropole**, le financement du projet envers les personnes âgées des résidences autonomie et celui du jardin collectif ont permis de retrouver un équilibre financier. Le rôle social que joue l'accorderie pourrait être mieux reconnu et financé, notamment par la **CAF**. C'est tout l'enjeu de la **pérennité financière de l'accorderie** dans les années à venir pour ne pas dépendre d'appels à projets qu'il faut constamment renouveler d'année en année. La promotion du **fonds de dotation** (particuliers et entreprises) s'avère aussi nécessaire pour réduire cette dépendance.